

Dématisation des documents



La signature électronique

La crise sanitaire à laquelle nous sommes tous confrontés, avec notamment l'impossibilité de recevoir des clients, conduit chacun d'entre nous à adapter nos modes d'échange avec nos clients. Certaines techniques, encore peu exploitées par les entreprises jusque-là, se développent, voir s'affirment désormais comme étant la nouvelle norme.

Tel est le cas de la signature électronique.

Partenaire de longue date d'EDICourtage, adhoc-gti a choisi de s'appuyer, dès son déploiement, sur [EDIsignature](#), une solution spécialement conçue pour les professionnels de l'assurance.

Retrouvez la [documentation](#) de cette solution sur [notre page dédiée](#). L'occasion de (re)découvrir notre offre et les nouveaux circuits d'échange de documents déployés par EDICourtage et adhoc-gti.

Envie d'en savoir plus sur cette solution de signature électronique ?

Ne manquez pas notre webinaire du 15 juin 2021 à 11h00 que nous présenterons avec EDICourtage et dont l'invitation vous parviendra la semaine prochaine.

A très bientôt,

L'équipe adhoc-gti

